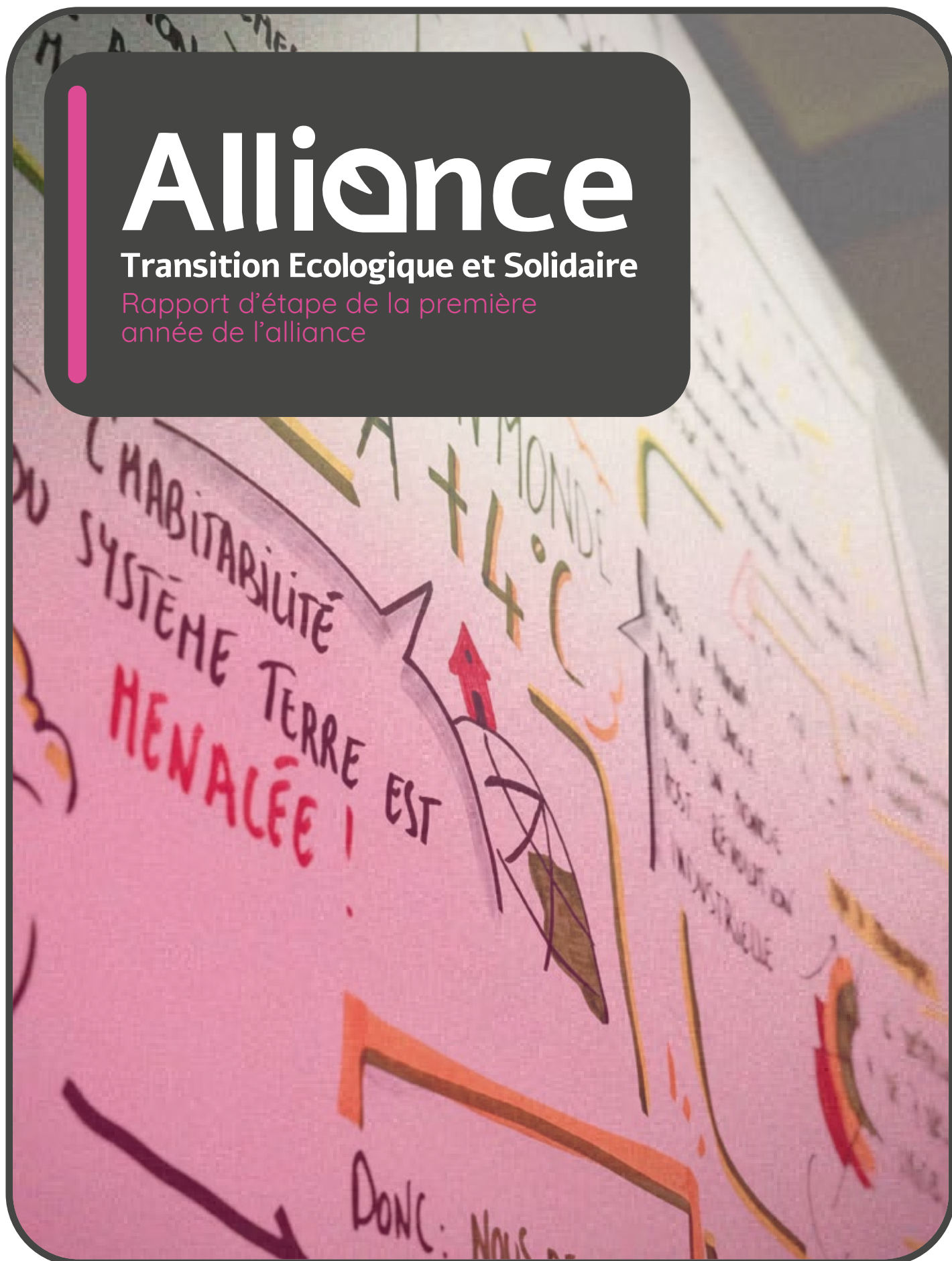


Alliance

Transition Ecologique et Solidaire

Rapport d'étape de la première
année de l'alliance



C'EST QUOI ?

C'EST UNE DÉMARCHE **PARTENARIALE** MENÉE PAR **CLERMONT-FERRAND** ET LA **MÉTROPOLÉ⁺** DANS LE CADRE DE SON SCHEMA DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE (STEE)



SON OBJECTIF :

L'ALLIANCE DOIT PERMETTRE UNE STRATÉGIE et UN PLAN D'ACTION PARTAGÉS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION DU TERRITOIRE !

STEE
UN DOCUMENT STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CLIMAT, AIR, ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT

LA **MÉTROPOLÉ⁺** ou LA **VILLE** SOUHAITENT **FÉDÉRER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER** LES ACTEURS DE SON TERRITOIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE STRATÉGIE !

L'ALLIANCE INCARNE LE VOLET PARTENARIALE DE CETTE STRATÉGIE !

LE PROCESSUS :

OCTOBRE NOVEMBRE 2013
1/ UN PREMIER GROUPE D'ACTEURS A FAIT ÉMERGER DES AXES DE TRAVAIL

- ÉMISSION DE GES
- CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- ÉMISSION DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUE
- ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- ARTIFICIALISATION DES SOLS
- TRANSITION SOLIDAIRE

2/ DES ACTEURS S'ENGAGENT DANS L'ALLIANCE ...

ils acceptent de PARTAGER LEURS DONNÉES ET LEURS STRATÉGIES

ils sont CO-ANIMÉS PAR LA **MÉTROPOLÉ⁺**, **CLERMONT**, DES EXPERTS et LE **CISCA**

vous êtes ici
3/ UNE SÉRIE D'ATELIERS VISE À SE DONNER COLLECTIVEMENT UN MÊME NIVEAU DE COMPRÉHENSION DES ENJEUX.

ils cherchent à PARTAGER DES OBJECTIFS et DES INDICATEURS SUR LESQUELS FONDER LA STRATÉGIE

CERTAINS INDICATEURS N'EXISTENT PAS SUR CERTAINES THÉMATIQUES.

IL FAUT LES CRÉER !

À L'ISSUE DE CE CYCLE, UNE SYNTHÈSE SERA PRODUITE EN METTANT EN AVANT CE qui MANQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS !

L'ALLIANCE POURRA S'AGRANDIR ET POURSUIVRE SON TRAVAIL EN APPROFONDISSANT LES THÉMATIQUES !

introduction

Comment faire alliance ?

L'Alliance pour la transition écologique et solidaire est une démarche partenariale initiée par la ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole, visant à construire une stratégie commune pour la transition écologique du territoire. En s'appuyant sur son STEE (Schéma de transition énergétique et écologique) qui propose une stratégie en matière de climat, air, énergie et environnement, l'Alliance fédère divers acteurs (institutions, entreprises, associations, etc.) autour de grands enjeux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Ce cadre partenarial encourage le partage de données, d'objectifs et d'indicateurs pour une compréhension commune des enjeux. **L'objectif de cette alliance est bien de questionner la relation entre une politique publique construite par la collectivité et son appropriation par les acteurs du territoire afin que celle-ci soit retravaillée à l'aune des actions et besoins de ces mêmes acteurs. Comment aller vers une stratégie territoriale partagée ?**

A l'horizon fin 2025, les travaux de l'Alliance permettront l'actualisation de la feuille de route de transition de la collectivité avec un plan d'actions partenarial.

Faire alliance nécessite un travail d'ingénierie qui permettra à terme de constituer un collectif au sein duquel sont facilitées les coopérations. Pour cela, le Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne (CISCA) assure un accompagnement de la démarche afin d'appuyer les collectivités dans l'intermédiation et la capitalisation des enseignements de ce travail collectif.

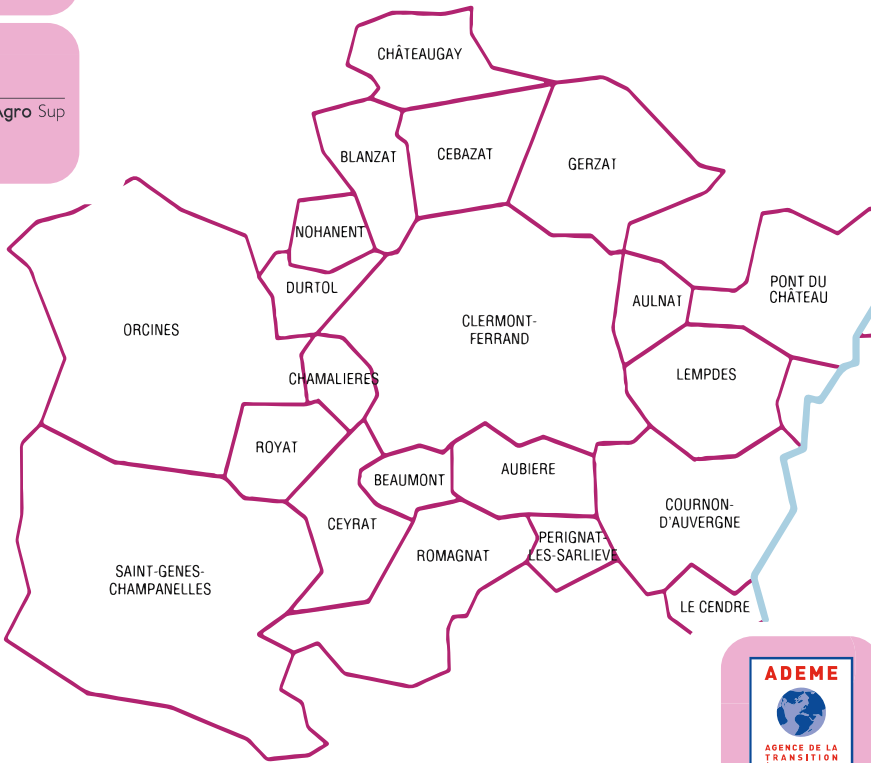
Cet accompagnement a démarré alors que l'Alliance avait déjà débuté ses travaux. Les méthodes du CISCA ont ainsi été progressivement coconstruites et intégrées aux réunions (ateliers, grilles d'écoute active, etc.). Un outil est particulièrement mobilisé dans la capitalisation de ces réunions : la facilitation graphique. Cet outil est présent à chaque réunion et sert aussi bien de compte-rendu des échanges que de support de dialogue (comme pour les rencontres de la transition en octobre 2024). Il permet de synthétiser les échanges, aussi bien ce qui semble faire consensus dans le groupe que les points de dissensus.

Pourquoi ce rapport ?

Ce rapport est un point d'étape sur la première année de l'Alliance. C'est avant tout un outil qui donne à voir l'état des réflexions. Il montre aussi le chemin qu'il reste parcourir pour arriver à une dynamique collective de co-construction et de portage collectif d'une stratégie territoriale. Celle-ci s'incarnant par la suite dans une feuille de route partagée pour la transition écologique et solidaire du territoire.



LES MEMBRES DE L'ALLIANCE



**Cadrage
méthodologique des
ateliers**

Contexte des ateliers

L'Alliance pour la transition écologique et solidaire mobilise ses membres environ une fois par mois. Chacun des membres est convié à tous les ateliers. Libre à eux de participer à l'aune de leurs propres **enjeux** et de leurs **expertises**. Leur présence est aussi pertinente s'ils souhaitent **s'informer sur la thématique** ou rencontrer des acteurs du territoire qui développent stratégies, indicateurs et actions sur cet enjeu spécifique.

Lors des réunions préparatoires, il avait été prévu qu'une réunion par thématique permettrait de se mettre d'accord sur les indicateurs et les objectifs. Par la suite, il est apparu qu'un seul temps de travail n'était pas suffisant pour faire le tour de la question. Actuellement, trois temps d'atelier sont nécessaires par thématique traitée : un pour l'acculturation de tous les participants, un pour le choix des indicateurs et des objectifs et un dernier pour identifier des leviers communs.

Ce temps de réunion mobilise à la fois des bénévoles au sein d'associations membres de l'Alliance et des représentants d'institutions qui participent sur leur temps professionnel. Afin de respecter ces deux modalités de participation, il est convenu que ces réunions n'excèdent pas deux heures et ne se déroulent pas au-delà de 19h.

Enjeux des ateliers

_ Ces temps d'atelier servent à **créer une culture commune** sur le territoire autour des enjeux de transition écologique et solidaire. Ces temps ouvrent un **espace de rencontre et de dialogue** entre une diversité d'acteurs (qui parfois ne se croisent jamais) afin d'enrichir les stratégies, indicateurs et actions de chacun et de créer une dynamique métropolitaine autour de ces enjeux.

_ Ces réunions doivent permettre d'amener les acteurs à un **même niveau d'information** sur les enjeux de transition écologique et solidaire sur le territoire. Elles mêlent des apports d'expertise et des temps de débat.

_ Ces ateliers participent d'une volonté publique de laisser une place à une diversité d'acteurs du territoire volontaires dans **la fabrique d'une politique publique municipale et métropolitaine**.

- Ces temps de travail doivent enfin **aboutir à la construction d'actions collectives**.

Objectifs opérationnels

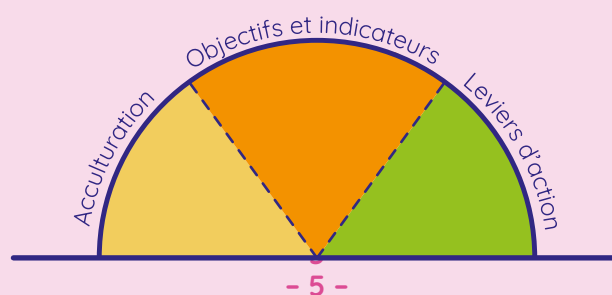
Chaque réunion correspond à une étape de la cible ci-dessous.

_ Soit l'atelier vise une **acculturation** des participants sur la thématique abordée. Dans ce cas-là, l'objectif est de livrer une expertise mise en dialogue avec les pratiques et représentations des membres présents.

_ Soit l'atelier vise à **partager des objectifs et des indicateurs** qui sont en fait des unités de mesure communes pour s'aligner sur l'appréhension des enjeux traités et leur documentation par les acteurs. Quels phénomènes observons-nous et mesurons-nous ? Cette volonté de poser des objectifs et indicateurs constitue la co-construction d'une grille d'analyse commune qui est indispensable à une feuille de route partagée de transition écologique et solidaire.

Ces réflexions permettront aussi d'évaluer la mise en œuvre de cette feuille de route. **Chaque réunion vaut validation des objectifs discutés et retravaillés dans ce cadre.**

_ Soit l'atelier vise à dessiner des **leviers d'action** qui sont une traduction en actes des objectifs et indicateurs établis en amont. Ils constitueront le cœur de la stratégie territoriale.



Rôles et positionnement des participants

_Rôle des membres : tous les membres de l'Alliance peuvent participer aux échanges et bénéficient d'une information via des comptes-rendus des réunions. De plus, tous les membres ont reçu un questionnaire pour recueillir les stratégies, objectifs et actions de chacun.

_Rôle des membres participants : la participation aux réunions de l'Alliance s'effectue sur la base du volontariat. Cette participation consiste à prendre part à une réflexion collective autour des thématiques de l'alliance. Ces membres représentent leur organisation. Leur présence permet de partager leurs points de vue à partir des enjeux propres à leur structure et de ses actions. Cet échange ne s'inscrit pas seulement dans un dialogue avec Clermont Auvergne Métropole et/ou la Ville de Clermont-Ferrand mais aussi dans la volonté de prendre part à un collectif qui œuvre sur un territoire commun.

_Rôle des experts : Les experts présents lors des réunions apportent un regard et des données factuelles sur la thématique traitée. Cette expertise peut venir aussi bien d'un membre de l'Alliance que d'une entité extérieure. Les présentations permettent certes de partager un même niveau d'information mais servent aussi à susciter des débats afin de s'accorder sur des objectifs, indicateurs et actions en commun.

_Rôle d'animation : les animateurs de la séance sont garants du cadre de la réunion (ses enjeux et objectifs évoqués ci-dessus). Ils permettent que chacun puisse s'exprimer librement et partager son point de vue et ses expériences. L'animation de l'Alliance tend à proposer de plus en plus des formats participatifs.








_Rôle de la facilitation graphique : Lors de chaque séance, un facilitateur graphique propose une capitalisation visuelle des échanges. Cette capitalisation peut valoir compte-rendu mais doit aussi servir d'outil de dialogue car elle cherche à soulever les points de consensus et de dissensus au cœur des échanges.

Des questionnaires pour une connaissance fine des membres

_ Lors du lancement de la démarche un questionnaire a été transmis aux membres de l'alliance. Ce dernier visait à connaître les objectifs, stratégies et actions menés par chacun des membres dans les thématiques de travail de l'alliance. A ce jour, 14 organisations ont répondu (il est encore temps de le compléter). Ce dernier fera l'objet d'un traitement spécifique et d'une synthèse dans un rapport final fin 2025.



Point d'avancement par thématique

-  • **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre
-  • **Réduire** les consommations d'eau
-  • **Réduire** les émissions de polluants atmosphériques
-  • **Réduire** les vulnérabilités du territoire au changement climatique et s'adapter
-  • **Préserver** la biodiversité
-  • **Limiter** l'artificialisation des espaces naturels ou agricoles et l'imperméabilisation des sols
-  • **Inclure** chacun et chacune dans une transition solidaire

1 | Lancement de l'Alliance !

6 février 2024



2 | Atelier 1 sur la réduction des gaz à effet de serre

11 mars 2024



Intervenant

3 | Atelier 1 sur la réduction de l'artificialisation des sols

25 mars 2024



Intervenant

4 | Atelier 1 sur la préservation de la biodiversité

14 mai 2024



Intervenants

5 | Atelier 2 sur la réduction des gaz à effet de serre

29 mai 2024



Intervenant

6 | Atelier 1 sur l'amélioration de la qualité de l'air - Fresque de l'air

19 juin 2024



Intervenant

7 | Atelier 2 sur l'amélioration de la qualité de l'air

5 septembre 2024



Intervenant

8 | Atelier 1 sur l'adaptation au changement climatique

26 septembre 2024



Intervenant

9 | Atelier 2 sur la préservation de la biodiversité

30 septembre 2024



Intervenant

Rencontres de la transition !

10 octobre 2024



Réduire les émissions de gaz à effet de serre – Réunions 2 et 5

COMPRENONS-NOUS BIEN...

Les **gaz à effet de serre (GES)**, principaux responsables du réchauffement climatique, proviennent surtout de l'énergie (combustion fossile), de l'agriculture (élevage, engrais), de l'industrie et des déchets. Les GES majeurs incluent le **CO₂** (combustion), le **méthane (CH₄)** (élevage, décharges) et le **protoxyde d'azote (N₂O) (engrais)**. Chaque gaz a un potentiel de réchauffement global (PRG) différent : le méthane réchauffe 25 fois plus que le CO₂, et le protoxyde d'azote 298 fois plus.

La distinction entre **émissions** (quantité libérée) et **concentration atmosphérique** (quantité présente) est clé, car les GES s'accumulent et persistent longtemps. **Les plans climat-air-énergie (PCAET) visent à réduire à la fois les gaz à effet de serre et les polluants spécifiques (PES)** comme les particules fines et les oxydes d'azote, essentiels pour limiter les impacts sur la santé et l'environnement. Toutefois, les seuils réglementaires restent parfois en deçà des besoins réels.

LES POINTS SAILLANTS DE NOS ÉCHANGES...



1 – Il existe un large consensus parmi les participants sur **l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Ce constat repose à la fois sur les faits scientifiques établis et sur les objectifs des stratégies nationales, notamment la Stratégie nationale Bas Carbone. Cependant, la trajectoire actuelle du territoire est jugée insuffisamment rapide pour atteindre ces objectifs.

2 – Les membres de l'Alliance s'engagent activement dans des actions visant à réduire les émissions. **Plusieurs d'entre eux ont déjà réalisé des Bilans d'Émissions de Gaz à Effet de Serre**



(BEGES), constituant une base solide pour élaborer des plans d'action adaptés.

3 – La question de la cohérence collective et de la massification des actions est centrale : à quel moment des initiatives isolées s'inscrivent-elles dans une stratégie globale et cohérente au sein de l'Alliance ? Pour avancer, **il est essentiel d'identifier des dénominateurs communs, des unités de mesure communes qui permettent de comparer les actions**, d'évaluer leurs impacts, et de favoriser une dynamique collective. Cela garantirait une meilleure coordination et une efficacité accrue des efforts conjoints.

LES ÉLÉMENTS À ÉCLAIRCIR, APPROFONDIR OU ABORDER...

1 – Il est essentiel de **mieux évaluer les émissions de GES évitées** grâce aux actions des membres de l'Alliance, afin de quantifier les impacts positifs et d'orienter les efforts vers les leviers les plus efficaces.

2 – La **prise en compte des publics les plus vulnérables** permettrait d'articuler la réduction des émissions avec une transition solidaire, en veillant à ce que les mesures prises bénéficient à l'ensemble de la population.

3 – Il convient d'**explorer le lien entre la réduction des GES et la qualité de l'air** : certaines énergies renouvelables, bien que peu émettrices de GES, peuvent produire des particules fines (comme le bois-énergie dans les foyers ouverts peu performants), posant des questions en termes de **santé publique**.

OBJECTIFS & INDICATEURS CHOISIS

OBJECTIFS : 787 kilotonnes équivalent carbone à l'horizon 2030 (*Source : SNBC Fit For 50*)

INDICATEURS : Émissions de gaz à effet de serre par secteur (Transport, Résidentiel, Tertiaire, Déchets, Industrie, Agriculture)

LE GROUPE A IDENTIFIÉ
LE 11 MARS, 3 THÈMES
PRINCIPAUX.

- BÂTIMENT
- DÉCHETS
- MOBILITÉS

RÉDUIRE NOS
ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE.

- 29.05.2024 -
ANIMÉE PAR LE SHIFT-PROJECT

≠ INDICATEURS ?

POUR CHAQUE
SUJET, DES LEVIERS
ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

IL FAUT LES ACTIVER
SUR LE TERRITOIRE POUR
ESSAYER D'AGIR SUR LES
ÉMISSIONS DE GES.

1

DÉCHETS

SUR LES DÉCHETS, IL FAUT
OUVRIRE LE SPECTRE...
DÉCHETS INDUSTRIELS
OU BÂTIMENT...

UN ÉCLAIRAGE
À 360° SUR
LES DÉCHETS

+

PRENDRE EN COMPTE LES
PUBLICS ⊕ VULNÉRABLES
SUR TOUTS LES INDICATEURS

AVOIR UNE
PENSÉE POUR TOUS!
⊖ AJUSTEMENTS À
LA MARGE & CIBLÉS

? ON MANQUE DE DONNÉES
SUR LA PARTICIPATION DES
DÉCHETS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
AUX ÉMISSIONS DE GES

2

BÂTIMENT

MESURER LA VULNÉRABILITÉ DES
INFRASTRUCTURES & DES BÂTIMENTS
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉSILIENCE



UN INDICATEUR DE
MASSIFICATION
DES SOLUTIONS ÉPROUVÉES

INDICATEUR AUTOUR
DE LA DÉCONSTRUCTION,
RÉUTILISATION...

3

MOBILITÉS

PRISE EN COMPTE DES
PARCS DE VÉHICULE DES
ORGANISATIONS
LEUR ACHAT
LEUR UTILISATION

MÉTRO...
CHU...
MICHELIN...

?

COMMENT ÉVALUER
L'ÉMISSION DES FOURNITURES
ACHETÉES PAR LES ORGANISATIONS ?

« 1 TIERS DES ÉMISSIONS DE
GES DU TERRITOIRE SONT
AUTOUR DE CETTE TABLE »

UNE RÉALITÉ,
OU UN ORDRE DE
GRANDEUR ?

QUEL DÉNOMINATEUR
COMMUN POUR SE COMPARER
ET BIEN MESURER LES PLANS DE
CHACUN... ?

INTENSITÉ ÉCONOMIQUE
ACIUS CARBONE...
...OU AUTRE !

PRENDRE EN COMPTE LES
ÉMISSIONS ÉVITÉES!



C'EST RECHERCHER UN
LANGAGE COMMUN.

ENJEU!

AU RÉEL, ÊTRE
ÉMETTEUR AUJOURD'HUI
POUR L'ÊTRE MOINS DEMAIN.

IL Y A DÉJÀ DES ACTIONS
EN COMMUN!



Limiter l'artificialisation des espaces naturels ou agricoles et l'imperméabilisation des sols - Réunion 3

COMPRENONS-NOUS BIEN...

L'**artificialisation des sols** désigne le processus par lequel des espaces naturels, agricoles ou forestiers sont transformés durablement par des activités humaines, souvent à des fins urbaines, industrielles ou infrastructurelles. **Ce phénomène implique une consommation d'espaces, c'est-à-dire l'extension des surfaces occupées par des constructions ou des aménagements, au détriment des terres non bâties.** La bétonisation, souvent utilisée comme synonyme, renvoie plus spécifiquement à la couverture des sols par des matériaux imperméables tels que le béton, l'asphalte ou d'autres revêtements. Ces transformations altèrent profondément les fonctions écologiques du sol, notamment sa capacité à absorber l'eau, à stocker du carbone, et à abriter la biodiversité.

En France, on estime qu'un terrain de football est artificialisé toutes les trois minutes, ce qui alimente **une réflexion sur l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**, visant à équilibrer les nouvelles constructions par des mesures de compensation écologique. Ce cadre réglementaire pousse à repenser la planification territoriale et l'aménagement des espaces pour préserver les sols, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux.

LES POINTS SAILLANTS DE NOS ÉCHANGES...



1 — La question de l'artificialisation des sols est au cœur **de nombreux désaccords, cristallisés notamment autour de la réglementation du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**. Ce cadre légal soulève des tensions entre, d'un côté, le risque perçu pour l'activité économique, notamment en termes de développement immobilier et de création d'emplois, ainsi que pour la capacité des habitants à se loger et à terme pour l'attractivité de la Métropole, et, de l'autre, la nécessité de préserver les espaces naturels face aux pressions croissantes.

2 — Le débat oppose aussi des visions divergentes sur la densification urbaine versus l'étalement urbain, avec des

arguments qui touchent à la fois à la qualité de vie, à la mobilité et à la consommation foncière.

3 — Les **orientations actuelles du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** de Clermont Auvergne Métropole et celles prévues dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) à venir suscitent des clivages marqués, reflétant des visions opposées quant à l'aménagement du territoire et aux priorités de développement pour les années à venir.

Lien fort avec la thématique "Préserver la biodiversité".

LES ÉLÉMENTS À ÉCLAIRCIR, APPROFONDIR OU ABORDER...

1 — Une question fondamentale sur la vision de la ressource « espaces » qui doit être tranchée : faut-il la considérer comme un élément à valoriser dans les activités économiques et humaines, ou privilégier sa préservation pour sa qualité intrinsèque et ses fonctions écosystémiques ?

2 — Il sera nécessaire de définir quelle politique de territoire et d'attractivité peut être mise en place dans un cadre où l'artificialisation des espaces naturels est limitée, afin de concilier développement et respect des enjeux environnementaux.

3 — Des divergences subsistent dans le vocabulaire employé – notamment entre les notions de consommation d'espace, de bétonisation et d'artificialisation – ce qui peut freiner la

consensus à construire autour des outils de mesure communs, indispensables pour évaluer les impacts des politiques publiques et des projets à l'échelle du territoire.

OBJECTIFS & INDICATEURS CHOISIS

OBJECTIFS :

20 ha/an en 2031 en réduisant à 50% les consommations foncières
Objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050

(Source : ZAN et PLU)

INDICATEURS :

Consommation d'espaces naturels et agricoles en hectares/an
Part de la surface métropolitaine artificialisée/an



ARTIFICIALISATION DES TERRES

LES SUJETS IDENTIFIÉS AUTOUR DE CETTE THÉMATIQUE SONT:

1. PRÉSERVATION DES SOLS

2. CONSOMMATION D'ESPACES

3. LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NET EN 2050



! SUR LE ZAN... SA MISE EN ŒUVRE DANS LE PLU1 FAIT DÉBAT!



→ LE ZAN EST UNE TRAJECTOIRE QUI TEND VERS LE ONET!

→ ELLE SERA RÉÉVALUÉE ET MODIFIÉE SI NÉCESSAIRE, EN DIALOGUE AVEC LES ACTEURS...

→ C'EST UN CHOIX STRATÉGIQUE QUI ANTICIPE LES NORMES NATIONALES ET EUROPÉENNES...

→ QUEL MODÈLE VOULONS-NOUS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE?

→ UN SUJET TRAVAILLÉ PAR DES INJONCTIONS CONTRADICTOIRES!



COMPRENONS-NOUS BIEN...

La préservation de la biodiversité est devenue un enjeu face au déclin rapide des espaces naturels et à l'impact croissant des activités humaines sur la biosphère. **La biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes, des écosystèmes et des interactions qui les relient.** Cependant, cette richesse est menacée par des pressions anthropiques telles que l'artificialisation des sols, la déforestation, l'agriculture intensive, la pollution et le changement climatique. Ces activités entraînent la fragmentation et la destruction des habitats, ce qui réduit la capacité des écosystèmes à se régénérer et à maintenir leurs fonctions essentielles, telles que la régulation du climat, la purification de l'eau et la pollinisation.

Le déclin de la biodiversité est alarmant : de nombreuses espèces sont aujourd'hui en danger d'extinction, affectant la stabilité des écosystèmes et les services qu'ils fournissent aux sociétés humaines. En réponse, **la préservation de la biodiversité repose sur plusieurs axes : la protection des espaces naturels, la restauration des habitats dégradés, la limitation des pressions humaines, et l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et les pratiques économiques.** La sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux sont essentielles pour enrayer cette perte, notamment en favorisant une gestion durable des ressources et en développant des stratégies territoriales visant à concilier développement humain et respect de la nature.

LES POINTS SAILLANTS DE NOS ÉCHANGES...



1 – Le constat de l'extinction de masse des espèces et de la nécessité de réduire l'impact de l'humanité sur la biosphère est partagé.

2 – Certains membres questionnent l'efficacité des actions menées par la Métropole en faveur de la biodiversité. Une critique récurrente porte sur le manque de prise en compte de la **biodiversité comme grille d'analyse structurante dans l'arbitrage des projets métropolitains.**



3 – Les échanges reflètent une diversité de perspectives : d'un côté, une **vision macro portée sur les trames vertes et bleues, et de l'autre, des réflexions plus ciblées sur les espèces et milieux spécifiques.**

Ces approches, bien que complémentaires, nécessitent une meilleure articulation pour définir une stratégie commune et relier ces échelles d'intervention.

Lien fort avec la thématique "Réduire l'artificialisation des espaces naturels".

LES ÉLÉMENTS À ÉCLAIRCIR, APPROFONDIR OU ABORDER...

1 – Un atelier a souligné la nécessité de **passer à un système régénératif, capable de restaurer les écosystèmes dégradés et de renforcer leur résilience.** Cela implique de repenser notre rapport à la nature, non plus comme une ressource à exploiter, mais comme un partenaire vivant à régénérer. Adopter une approche régénérative, c'est intégrer la biodiversité dans toutes nos décisions et projets, en favorisant des pratiques qui restaurent les sols, les habitats et les cycles naturels, tout en créant des conditions propices à l'épanouissement des espèces et à l'équilibre des écosystèmes.

OBJECTIFS & INDICATEURS CHOISIS

INDICATEURS :

OBJECTIFS :

Fragmentation des milieux
 > Passages étroits des corridors écologiques
 > Linéaires de haies
 > Nombre de points d'impact routier

Diminution ou au moins maintien

Indicateur de couvert arboré (surface)

Hausse

Part des masses d'eau de surface du territoire en mauvais état chimique

Diminution

Nombre d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire

Diminution ou au moins maintien

Part des habitats nationaux présents sur le territoire

Hausse

Part des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en sites NATURA 2000 évalués en bon état de conservation

Hausse

Part des espèces en catégories éteintes ou menacées dans les listes rouges thématiques (mammifères, oiseaux, mais aussi chauve-souris)

Baisse

Surface du territoire impacté par la pollution lumineuse

Diminution

Linéaire de renaturation des cours d'eau

Hausse

Abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes sur le territoire (exemple : Pie-grièche grise, fauvette mélanocéphale, hirondelle de fenêtre et Martinet à ventre blanc, Petit-Duc Scops, Moineau friquet)

Hausse

Surface des refuges LPO

Hausse

(Source : UICN Observatoires locaux (LPO, CEN, CPIE))

ALLIANCE POUR LA TRANSITION

POUR 17

14 MAI

QUE FAIRE ?

ATELIER N°3

- 1 PRÉSERVER LES ESPÈCES
- 2 PRÉSERVER LES MILIEUX
- 3 AGIR SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE...
LA SUREXPLOITATION, LES ESPÈCES INVASIVES...
- 4 RÉ-APPRENDRE À ÉCOUTER D'AUTRES ESPÈCES COMME LES OISEAUX...
= CELA NÉCESSITE UNE APPROPRIATION DES OUTILS DE SURVEILLANCE ET DE VEILLE DE LA FAUNE À LA FORÊT...
 - SUIVRE LES OISEAUX.
 - CONNAÎTRE LES ESPÈCES LOCALES.
 - ANALYSER L'EAU.
 - CARTOGRAPHIER & SUIVRE L'ÉVOLUTION DES MILIEUX.
- 5 FAVORISER LES RÉINTRODUCTIONS AVEC DES MESURES DE GESTION DES ESPÈCES...

BIODIVERSITÉ

LE BILAN EST LOURD!

CIBLES & INDICATEURS

ON PARLE D'UN SYSTÈME QUI S'AUTORÉGÈLE OÙ TOUTES SES COMPOSANTES VIVANTES SONT RELIÉES ENTRE ELLES...

LA PRÉSENCE DE L'ESPÈCE HUMAINE PERTURBE CE SYSTÈME...

CRÉE DES DISPARITIONS D'ESPÈCES ENTières

UN DÉCLIN LIÉ À LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES, AU CHANGEMENT CLIMATIQUE... etc. ET SURTOUT LA DISPARITION DES MILIEUX

1 CONSTATS

- ON A DÉJÀ BEAUCOUP (TROP ?) D'INDICATEURS
 - ILS NE SONT PAS CHIFFRÉS !
 - IL N'Y A PAS D'OBJECTIFS !
- OU ALLER ?

AVOIR UNE APPROCHE PAR MILIEU... ET PAR LES USAGERS.

INDICATEURS

QUELS INDICATEURS D'ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION... ?

ENFANT & GRAND PUBLIC

VIA DES SÉANCES PARTICIPATIVES ?

UN OUTIL !

L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE LA BIODIVERSITÉ

À L'ISSUE DE CE TEMPS, IL NOUS RESTE ENCORE À TRAVAILLER LES INDICATEURS !

PORTER UNE ATTENTION AU LOGEMENT & AUX JARDINS

UN ZONAGE N'EST PAS UN NIVEAU DE PROTECTION... IL Y A PLUSIEURS NIVEAUX DE PROTECTION.

→ + ou - FORT !

VOIR INDICATEUR DE "POTENTIEL DE BIODIVERSITÉ" - ONF (QUALITÉ DE LA FORÊT) & RÉSILIENCE

BIODIVERSITÉ

30.05.2024

- ROUND 2 -

NE PAS SÉPARER
NATURE & CULTURE

LA RESPONSABILITÉ DE L'HOMME
VIS-À-VIS DU VIVANT...

COMMENT RATTACHER LA QUESTION DU
VIVANT À NOTRE QUOTIDIEN... ?

COMMENT LA BIODIVERSITÉ PEUT PARTICIPER
À LA ROBUSTESSE DU TERRITOIRE FACE AUX CHOC ?

RÉDUCTION DES
PESTICIDES



RESTAURATION
DES ÉCOSYSTÈMES

PROTECTION
FORTE

STOPPER L'EXTINCTION
D'ESPÈCES DUE AUX
ACTIVITÉS HUMAINES...

DANS UN MONDE
À +4°C

NOUS N'AVONS
PAS LE CHOIX...
DANS UN MONDE
POST-RÉVOLUTION
INDUSTRIELLE...

LA 6^e EXTINCTION
DE MASSE

QUI A PROVOQUÉ :

LE DÉPASSEMENT
DE 7 DES 9
LIMITES PLANÉTAIRES

TOUTES TOUCHENT À LA
BIODIVERSITÉ !

C'EST PAS
LA PLANÈTE
QU'IL FAUT
SAUVER...

L'HABITABILITÉ
DU SYSTÈME TERRE EST
MENACÉE !

C'EST
NOUS !

DONC: NOUS DEVONS
RÉDUIRE LE POIDS DES
ACTIVITÉS HUMAINES SUR
LA BIOSPÈRE !

PAR EXEMPLE...
PRENDRE EN COMPTE LE
VIVANT DANS LES BUSINESS
MODEL...

À PARTIR DE CES CONSTATS;
QUELS INDICATEURS POUR
LES ACTIONS DE L'ALLIANCE...

- S'INTÉRESSER AUX MILIEUX FRAGMENTÉS (haies, corridors...)
- SURFACES ARTIFICIALISÉES
- ÉTAT CHIMIQUE DES EAUX DE SURFACE
- ESPÈCES ENVASISSANTES
- COUVERT ARBORÉ
- POLLUTION LUMINEUSE

IL EST IMPORTANT DE PARTAGER
UNE NORTE ET UNE MÉTHOLOGIE
COMMUNE...

PASSER D'UN SYSTÈME
DE PRÉDATION À UN SYSTÈME
REGÉNÉRATIF.

LES EXPÉRIENCES
DE "RÉ-ENSAUVAGEMENT"
(HORIZON)

ACTIONS EN
JUSTICE AUTOUR DES
DROITS DU VIVANT

DE NOUVELLES
GRILLES D'ÉVALUATION
"ROUE DU VIVANT"

- SUIVI DES ESPÈCES
- SECTEURS REFUGES LPO ET SITES QUI PRENNENT EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

LEVIERS d'ACTION

• AGIR SUR LES PAYSAGES

- ÉVITER LES RUPTURES ET LA FRAGMENTATION
- MAINTENIR, PRÉSERVER LES ZONES DE BORDURE ET LES HAIES
- ÉVITER L'ARTIFICIALISATION ET LA CONSOLIDATION DES PACES

• AGIR SUR LA QUALITÉ DE
LA BIODIVERSITÉ

- QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DE LA VIE AQUATIQUE
- PRÉSERVATION DES VIEUX ARBRES & ARBRES MÛRS
- RÉDUIRE LES ESPÈCES INVASIVES
- ÉVITER LES PESTICIDES

• FAVORISER LA RESTAURATION ET LA
RÉGÉNÉRATION DES ÉCOSYSTÈMES

- RÉHABILITER LES CARRIÈRES COMME RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
- RESTAURATION ET MÉANDRAGE DES RUISSEAUX
- CRÉER DES ESPACES D'HERBES AVEC DES FLEURS AUTOCHTONES

Réduire les émissions de polluants atmosphériques - Réunions 6 et 7

COMPRENONS-NOUS BIEN...

La qualité de l'air est un enjeu pour la santé humaine, les écosystèmes et la lutte contre le changement climatique. Elle est déterminée par la concentration de différents polluants dans l'atmosphère et par le niveau d'exposition des populations à ces substances. **Deux types de polluants principaux sont distingués :**

Les gaz à effet de serre (GES), comme le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O), responsables du réchauffement climatique.

Les polluants environnementaux spécifiques (PES), tels que les particules fines (PM10 et PM2.5), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone troposphérique (O₃) et les composés organiques volatils (COV), qui affectent directement la santé respiratoire et cardiovasculaire.

Les **plans d'action pour la protection de l'atmosphère (PPA)** sont des dispositifs réglementaires mis en place pour réduire les émissions de polluants dans les zones où les seuils de qualité de l'air sont

régulièrement dépassés. Ces plans visent à limiter les émissions industrielles, le trafic routier, l'agriculture et le chauffage résidentiel, sources majeures de pollution atmosphérique.

Cependant, malgré les efforts réglementaires, **des limites persistent : les seuils réglementaires fixés par les normes nationales et européennes sont souvent moins stricts que les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)**, laissant de nombreuses populations exposées à des niveaux de pollution nocifs. De plus, les politiques de réduction des émissions ne prennent pas toujours en compte la concentration des polluants et leur dispersion locale, ce qui peut engendrer des disparités territoriales. Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée combinant la réduction des émissions à la source, le suivi rigoureux des concentrations et une meilleure sensibilisation des citoyens à l'impact de la pollution sur leur santé.

LES POINTS SAILLANTS DE NOS ÉCHANGES...



1 – La pollution de l'air est un sujet qui rassemble un large consensus sur les faits scientifiques (impacts sur la santé humaine et les écosystèmes), ainsi que sur le besoin d'agir pour en réduire les causes principales.

2 – Un point clé de tension réside dans le lien et les antagonismes entre les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et celles axées sur la qualité de l'air. Par exemple, certaines énergies renouvelables, comme le bois-énergie, sont faibles en émissions de GES mais peuvent produire des particules fines (foyers ouverts peu performants). Cela soulève des incompréhensions et des débats sur la compatibilité entre les objectifs climatiques et ceux relatifs à la santé publique.

3 – La question des seuils réglementaires cristallise les débats. Alors que l'Union européenne impose des normes de qualité de l'air souvent plus permissives, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande des seuils beaucoup plus stricts, alignés sur les dernières données scientifiques. Ce décalage interroge sur le niveau d'ambition à adopter localement, avec des implications en termes de coûts, de faisabilité technique et d'acceptabilité sociale. Ces divergences appellent à une réflexion concertée pour concilier efficacité environnementale et protection sanitaire.

LES ÉLÉMENTS À ÉCLAIRCIR, APPROFONDIR OU ABORDER...

- 1 – De nombreux champs d'études restent encore insuffisamment explorés en matière de pollution de l'air, ce qui limite la compréhension globale des enjeux. Parmi ces domaines, les particules ultrafines, les nouveaux polluants (comme les microplastiques ou les substances chimiques émergentes) et l'effet cocktail – c'est-à-dire les interactions entre différents polluants – nécessitent des recherches approfondies pour mieux cerner leurs impacts sanitaires et environnementaux.
- 2 – Les effets sanitaires de la pollution de l'air diffèrent entre les milieux ruraux et urbains, en raison des spécificités des émissions et des conditions locales (densité de population, activités économiques, nature des polluants). Cela souligne l'importance de concevoir des actions adaptées selon les lieux et les circonstances.
- 3 – Il y a un enjeu de mieux articuler les enjeux de santé publique avec ceux de la transition écologique. Comment les politiques climatiques, comme la réduction des émissions de GES ou la promotion de modes de transport moins polluants, peuvent-elles s'aligner avec les objectifs de santé ? Cette double ambition pose la question de stratégies intégrées pour réduire les polluants tout en maximisant les bénéfices pour les populations vulnérables. Cela invite à repenser les actions territoriales sous un prisme croisé entre environnement et santé.

OBJECTIFS & INDICATEURS CHOISIS

INDICATEURS :

Emissions des 6 polluants réglementaires en tonnes:

**Ammoniac (NH₃),
Particules fines (PM2.5 et PM10)
Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)
Oxydes d'azote (NOx)
Dioxyde de soufre (SO₂)**

Objectifs PREPA 2030 (/2005) Objectifs PPA 2027 (/2005)

NOx	-69%	-69%
PM2,5	-57%	-50%
NH ₃	-13%	-11%
COVNM	-52%	-46%
SO ₂	-77%	-77%
PM10	NC	NC

(Sources : Le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) & le Plan de protection de l'atmosphère PPA)

FRESQUE de l'AIR

PAR ATMO AUVERGNE

LA QUALITÉ DE L'AIR RÉSULTE D'UNE RENCONTRE ENTRE UNE **SOURCE DE POLLUTION** ET UN **MILIEU DONNÉ**



ATTENTION ! IL FAUT DISTINGUER :

LES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

LES POLLUANTS À EFFETS SANITAIRES (PES)

LES IMPACTS DES GES & PES SONT ESTIMÉS À **70 - 100 Millions d'e PAR AN !**

ILS ONT DES EFFETS SUR LA **PLANÈTE** ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

ILS IMPACTENT LA **SANTÉ HUMAINE**

+ LES PARTICULES SONT FINES + ELLES PÉNÈTRENT L'ORGANISME

ON S'INTÉRESSE À LEUR **ÉMISSION**

LEUR **CONCENTRATION** DANS L'ATMOSPHÈRE

ET L'**EXPOSITION CHRONIQUE** ou **ACUË** DES POPULATIONS ! → LES "PES"

C'EST SUR CES POLLUANTS QU'ON PARLE DE QUALITÉ DE L'AIR !

CETTE MÉCANIQUE EST TRAVAILLÉE PAR LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET LA MÉTÉO !

(RURAL - URBAIN... FROID, PIC DE TEMPÉRATURE INVERSION DES TEMPÉRATURES...)

ON DISTINGUE 5 PÔLES D'ÉMISSIONS

● **L'AGRICULTURE EN MILIEU RURAL**

(ÉLEVAGE ET CULTURE MÉCANISÉE)

AMMONIAC (NH₃) 36%,
NO₂ 25%,
PM 18%

● **NOS INTÉRIEURS**

INFLUÉ PAR LA TEMPÉRATURE

MATÉRIAUX MOBILIERS, DESODORISANTS, PRODUITS MÉNAGERS

ÉMETTENT DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (COV)
ex: Benzène / formaldéhyde

● **LE TRAFFIC EN MILIEU URBAIN DENSE**

PM 9%,
NO₂ 45%

INFLUÉ PAR LA TEMPÉRATURE

● **LA COMBUSTION DU BOIS EN MILIEU ALPIN RURAL ou URBAIN**

- CHAUFFAGE - BRÛLER DÉCHETS VERTS...

PM 61%,
COV 62%

INFLUÉ PAR LA TEMPÉRATURE ET L'ALTITUDE

● **L'INDUSTRIE EN PÉRIPHÉRIE DES VILLES**

Dioxyde de soufre (SO₂) 63%,
Dioxyde d'azote (NO₂) 16%,
COV
Particules fines (PM) 10%



QUALITÉ DE L'AIR & RÉDUCTION DES POLLUANTS

05.09.2024

1 MISE EN CONTEXTE

LA SPÉCIFICITÉ DE NOTRE TERRITOIRE (URBAIN) FAIT QU'ON S'INTÉRESSE PARTICULIÈREMENT AUX OXYDES D'AZOTE **NO₂** & PARTICULES FINES **PM**

ISSUS DES ACTIVITÉS HUMAINES

UNE SEULE SOLUTION... LA DIMINUTION...

NE PAS SE FOCALISER QUE SUR LES SEUILS...

ÉMISSIONS CONCENTRATIONS
AUJOURD'HUI SUR LA MËTRO... SUR LES SEUILS MOYENS... ON EST BONS!

PPA PLAN d'ACTION de PROTECTION de l'ATMOSPHÈRE

33 ACTIONS 4 SECTEURS

LISTE DE MANIÈRE PLUTÔT EXHAUSTIVE LES ACTIONS DE RÉDUCTION...

AVEC DES PARADOXES!

LE CHAUFFAGE AU BOIS ÉMET BEAUCOUP DE POLLUANTS MAIS NE PARTICIPE PEU À L'EFFET DE SERRE...

PAREIL ENTRE L'ESSENCE & LE DIESEL POUR LES TRANSPORTS!

ZONE FAIBLE ÉMISSIONS

SUR NOTRE TERRITOIRE, UNE ZFE PEU CONTRAIGNANTE CAR LES SEUILS SONT RESPECTÉS

CONCERNE LES VIEILLES CAMIONNETTES PROFESSIONNELLES +20 ANS

SECON DES SEUILS PAS ENCORE RÉVISÉS...

OUI... MAIS

ET QU'EN SONT QUE DES MOYENNES!

VA RESPIRER AU BORD DE L'A75!

LA QUALITÉ DE L'AIR...

UNE QUESTION EN PASSE D'ÊTRE RÉGLÉE?

NON

UNE BONNE IDÉE D'AUJOURD'HUI EST PEUT ÊTRE UN PROBLÈME DE DEMAIN

IL FAUT APPRÉHENDER LES PHÉNOMÈNES NATURELS, LES DYNAMIQUES MONDIALES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE...

INNOVATIONS

PARTICULES ULTRA-FINES...

EFFET COCKTAIL

CE QU'ON NE SAIT PAS MESURER...

Réduire les vulnérabilités du territoire au changement climatique et s'adapter — Réunion 8

COMPRENONS-NOUS BIEN...

Le changement climatique est un enjeu qui repose sur **deux approches complémentaires** :

L'atténuation, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter le réchauffement climatique à la source. Cela passe par la décarbonation des secteurs clés comme l'énergie, les transports, les bâtiments, l'agriculture et l'industrie.

L'adaptation, qui consiste à vivre avec les effets inévitables du changement climatique en protégeant les populations, les infrastructures et les écosystèmes. Cela implique la mise en œuvre de solutions pour faire face aux événements extrêmes (canicules, inondations, sécheresses) et aux transformations progressives (montée des eaux, modification des écosystèmes, raréfaction des ressources).

Le réchauffement climatique se manifeste de manière inégale selon les territoires. **Par exemple, Clermont Auvergne Métropole**

(+2,5°C) se réchauffe à un rythme plus rapide que la moyenne nationale, et la France (+1,9°C) se réchauffe globalement plus vite que la moyenne mondiale (+1,19°C). Ces disparités sont dues à des facteurs locaux comme l'urbanisation, la topographie et l'utilisation des sols, ce qui accentue les effets du changement climatique dans certaines régions.

La question de la trajectoire climatique modélise des scénarios dont les plus pessimistes indiquent une trajectoire pouvant atteindre +4°C d'ici la fin du siècle. Un tel niveau de réchauffement aurait des conséquences importantes : augmentation des phénomènes extrêmes, pertes agricoles, stress hydrique et déplacements massifs de populations. Pour éviter ces scénarios catastrophiques, il est essentiel de renforcer simultanément les politiques d'atténuation et d'adaptation, en particulier dans les territoires vulnérables, tout en intégrant ces enjeux dans la planification territoriale et les stratégies de résilience.

LES POINTS SAILLANTS DE NOS ÉCHANGES...



1 — Les membres de l'Alliance sont unanimes pour considérer cet enjeu à la fois comme majeur mais encore peu pris en compte sur le territoire dans sa globalité. Toutefois, des actions sont menées par exemple pour faire face aux étés caniculaires dans les organisations.

LES ÉLÉMENTS À ÉCLAIRCIR, APPROFONDIR OU ABORDER...

Parmi les thématiques abordées par l'Alliance, l'adaptation au changement climatique reste le sujet le moins travaillé. Contrairement à d'autres thématiques, elle ne bénéficie ni d'une trame claire, ni d'une stratégie structurée,

Tout reste donc à concevoir et à élaborer : à partir des vulnérabilités territoriales déjà identifiées, établir des priorités d'adaptation, et définir des leviers d'action concrets. Cela nécessite une approche dédiée, intégrant des diagnostics approfondis et des échanges spécifiques pour construire une feuille de route à part entière. La thématique de l'adaptation ne doit plus être perçue comme un sujet annexe mais comme une composante essentielle et transversale de la transition écologique du territoire.

OBJECTIFS & INDICATEURS CHOISIS

La thématique n'ayant fait l'objet que d'un atelier d'acculturation, il n'y a pas encore eu de proposition et de validation d'indicateurs et d'objectifs. Il est par ailleurs vraisemblable que ce sujet se décline en plusieurs indicateurs et objectifs en fonction des enjeux et sous-enjeux (surchauffe urbaine, sécheresse et risque de pénurie en eau, dépérissement des arbres, aggravation des événements extrêmes).

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

EN MOYENNE LA PLANÈTE S'EST RÉCHAUFFÉE DE $+1,13^{\circ}\text{C}$ ET LA FRANCE DE $+1,9^{\circ}\text{C}$ ET LA METROPOLE DE $+2,5^{\circ}\text{C}$



ÇA S'ACCELÈRE !

ATTENTION, LES TERRES SE RÉCHAUFFENT PLUS VITE QUE LES OcéANS !

CHAQUE ANNÉE ON BAT DES RECORDS



AH BAH BRAVO !



DANS UN TRÈS COURT LAPS DE TEMPS...

C'EST UNE ÉVOLUTION EXPONENTIELLE

POUR TOUTS LES PHÉNOMÈNES ET LEURS CONSÉQUENCES !

DANS CE CONTEXTE... QUE FAIRE ?

1 Si ON ATTENDE... ON CHERCHE À RÉSOUDRE LE PROBLÈME...

ON S'ATTAQUE AUX CAUSES POUR DES EFFETS DANS AU MOINS 20 ANS...

2 Si ON S'ADAPTE ON CHERCHE À ACCEPTER LE PROBLÈME ET TROUVER DES SOLUTIONS POUR LIMITER LA CASSE !

ON S'ATTAQUE AUX CONSÉQUENCES POUR LE TERRITOIRE TOUT DE SUITE !

ET SURTOUT PROTÉGER LES POPULATIONS

EN GROS... ON PEUT FAIRE AUSSI LES DEUX !
COMPLÉMENTAIRES & INDISSOCIABLES...

VÉGÉTALISER
RÉNOUVER
PRÉVENTION DES RISQUES...

CONNAÎTRE SON ENNEMI POUR MIEUX LE MAÎTRISER ?



IL FAUT ANTICIPER ET IDENTIFIER SES VULNÉRABILITÉS !

UN ALÉA A DES IMPACTS qui CRÉENT DES CONSÉQUENCES EN CHAÎNE !



ÉCONOMIE... TRANSPORT... NOURRITURE... GÉOPOLITIQUE...



VAGUES DE CHALEUR...

CONDITIONS DE TRAVAIL
PERTES FINANCIÈRES
EAU
ETC...

ET C'EST LE PIB qui PREND...

CHIQUE ALÉA A UN COÛT, PLUS ON AVANCE, PLUS SA COÛTE CHER... ASSURANCES... SANTÉ...

$+4^{\circ}\text{C}$

EN FRANCE EN 2100...

TRAJECTOIRE

C'EST LE SCÉNARIO MÉDIAN...

UN SCÉNARIO DIGNÉ D'HOLLYWOOD !

DÉS ALÉAS
+ FRÉQUENTS
+ LONGS
+ FORTS
+ IMPRÉVISIBLES

- VAGUES DE CHALEUR
- SÉCHERESSE
- BIODIVERSITÉ...

BONNES NOUVELLES

S'ADAPTER POURRAIT RÉDUIRE LE RISQUE DE MOITIÉ !

IL YA DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE !

ÇA COÛTERAIT MOINS CHER QUE NE RIEN FAIRE

C'EST L'OCCASION DE PENSER NOS ACTIVITÉS DE MANIÈRE SYSTÉMIQUE

NOUVELLES COOPÉRATIONS
COMME L'ALLIANCE...

SA VA DEMANDER DES RENONCEMENTS...

RENATURATION... PERMACULTURE... RESTAURATION DES ECOSYSTÈMES

Récapitulatif des objectifs et indicateurs

QUALITÉ DE L'AIR

	Objectifs PREPA 2030 (/2005)	Objectifs PPA 2027 (/2005)
NOx	-69%	-69%
PM2,5	-57%	-50%
NH ₃	-13%	-11%
COVNM	-52%	-46%
SO ₂	-77%	-77%
PM10	NC	NC

INDICATEURS :

Emissions des 6 polluants réglementaires en tonnes:

**Ammoniac (NH₃),
Particules fines (PM2.5 et PM10)
Composés organiques volatils
non méthaniques (COVNM)
Oxydes d'azote (NOx)
Dioxyde de soufre (SO₂)**

(Sources : Le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) & le Plan de protection de l'atmosphère PPA)

ARTIFICIALISATION

OBJECTIFS : 20 ha/an en 2031 en réduisant à 50% les consommations foncières et objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050 (

Source : ZAN et PLUi)

INDICATEURS : Consommation d'espaces naturels et agricoles en hectares/an et part de la surface métropolitaine artificialisée/an

GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIFS : 787 kilotonnes équivalent carbone à l'horizon 2030 (Source : SNBC, Fit For 50)

INDICATEURS : Émissions de gaz à effet de serre par secteur (Transport, Résidentiel, Tertiaire, Déchets, Industrie, Agriculture)

BIODIVERSITÉ

INDICATEURS :

Fragmentation des milieux
> Passages étroits des corridors écologiques
> Linéaires de haies
> Nombre de points d'impact routier

Indicateur de couvert arboré (surface)

Part des masses d'eau de surface du territoire en mauvais état chimique

Nombre d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire

Part des habitats nationaux présents sur le territoire

Part des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en sites NATURA 2000 évalués en bon état de conservation

Part des espèces en catégories éteintes ou menacées dans les listes rouges thématiques (mammifères, oiseaux, mais aussi chauve-souris)

Surface du territoire impacté par la pollution lumineuse

Linéaire de renaturation des cours d'eau

Abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes sur le territoire (exemple : Pie-grièche grise, fauvette mélanocéphale, hirondelle de fenêtre et Martinet à ventre blanc, Petit-Duc Scops, Moineau friquet)

Surface des refuges LPO

OBJECTIFS :

Diminution ou au moins maintien

Hausse

Diminution

Diminution ou au moins maintien

Hausse

Hausse

Diminution

Diminution

Hausse

Hausse

Hausse

(Source : UICN, Observatoires locaux (LPO, CEN, CPIE))

FOCUS
Rencontres de la
transition !

LES RENCONTRES DE LA TRANSITION

10 octobre 2024

Salons de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand



Les Rencontres ont réuni plus de 100 personnes dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand le 10 octobre 2024 : des membres de l'Alliance, mais aussi de nouveaux participants, des agents et des élus des deux collectivités et de habitants du territoire.

Les échanges ont été capitalisés sur ces fresques de récolte. Les résultats sont retranscrits ci-après dans des tableaux.



ÉLÉMENTS ISSUS DES FRESQUES DE RÉCOLTE SUR LES ATELIERS

Ces rencontres ont permis d'ouvrir plus largement les travaux de l'alliance à tous les acteurs du territoire. Elles ont fait émerger une matière précieuse qui viendra nourrir un temps 2 de l'alliance : la co-construction d'une feuille de route territoriale, partagée et adoptée par chacun des membres (cf. partie "Où allons-nous ?") / **Ces tableaux font état d'une matière brute et non traitée dans les travaux de l'alliance.**

Atelier — Réduction des émissions de gaz à effet de serre — Co-animation : The Shifters Auvergne

Ce qui manque ?

- _ Imposer le réemploi
- _ Leviers agroindustriels
- _ Intégrer ces notions dans la formation des architectes
- _ Annuaire des acteurs de la transition pour les entreprises
- _ Coordination des plans de mobilité des entreprises (notamment sur le chevauchement des périmètres)
- _ Traitement des déchets particuliers à proximité
- _ Identifier les déchets du territoire (comme le papier journal)
- _ Identifier et nourrir les filières de réemploi
- _ Traitement à l'échelle de l'économie circulaire
- _ Valorisation et collecte des biodéchets
- _ Sobriété
- _ Réflexion autour des transports en commun trop centralisés sur Clermont-Ferrand - échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) avec une attention aux zones sans transport public
- _ Proner la "non-mobilité"
- _ Fresque des nouveaux récits pour apprendre de ses biais cognitifs
- _ Aménagement de l'espace urbain afin de générer moins de mobilités
- _ Généraliser les bilans carbone (échelle individuelle)
- _ Covoiturage
- _ Optimisation des collectes de déchets

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

Non traité

Métropole : Massification de la rénovation des logements sociaux
Valtom : Gestion et plan de traitement des biodéchets
SMTC : Club des référents
DDT : Plan de transition environnement / Démarche éco-responsable Label Pro-vélo
Collège de Cournon : Calcul des kilomètres faits en mobilité douce
Assemblia : Challenge mobilités douces
GRDF : biomasse, production de biogaz sur le territoire pour le territoire Plans de mobilité entreprise
ENGIE : Récupération de la chaleur fatale (à accélérer)

Atelier — Préserver la biodiversité — Co-animation : La LPO, Museum Henri Lecoq, CEN

Ce qui manque ?

- 1/ Prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI) et à intégrer dans le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT)
- 2/ Comment intégrer le réseau des jardiniers pour diffuser des bonnes pratiques ?
- 3/ Émerveillement des citoyens (pédagogie, formation)
- 4/ Intégrer le volet économique (production maraîchère : prise en compte de la valeur écosystémique (le vrai coût et quantifier le retour économique).
- 5/ Le lien social
- 6/ Que les citoyens s'approprient la nature en ville - arbres fruitiers
- 7/ Intégrer la biodiversité dans toutes les activités / métiers (Diagnostics biodiversité dans le bâtiment)
- 8/ Transition culturelle de la perception du vivant (ex. faune sauvage)
- 9/ Le lien avec la santé humaine

N.B. La numérotation a été proposée par les participants de cet atelier.

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Habitants
- _ Education nationale (éducation à la biodiversité)
- _ ESAT
- _ Réseaux de jardiniers
- _ Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- _ Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
- _ Association de la Fresque de la biodiversité
- _ Syndicats agricoles
- _ Chambre d'agriculture
- _ Quelles entreprises ont intégré la biodiversité dans leurs pratiques ?

Non-traité

Atelier — Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique et s'adapter
— Co-animation : Direction du développement durable et de l'énergie

Ce qui manque ?

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Identification des complexités (conflits d'usage de l'eau)
- _ L'ombrage en ville
- _ Réflexion sur la question de l'eau en ville
- _ Identification des problématiques - impacts spécifiquement présents sur le territoire (sécheresse ou retrait et gonflement des argiles)
- _ Implication économique ?
- _ La place de la biodiversité dans les changements mis en place liés à la biodiversité
- _ Zéro artificialisation net ≠ fin des perturbations liées au changement climatique
- _ Pallier les ruptures de services
- _ Réflexion perpétuelle sur utilité et validité des actions mises en place
- _ Identification et réflexions sur l'impact des futures inflexions liées aux aléas
- _ Cuve de récupération d'eau
- _ Désimperméabilisation des sols
- _ Interconnexion des réseaux d'eau
- _ Utilisation de la climatisation négatif sur la santé & contribuant aux réseaux de chaleur urbains
- _ Rafrâichissement des aménagements urbains anciens > Végétalisation des rond-points

Non-traité

Non-traité

Atelier — Réduire les consommations d'eau — Co-animation : Direction du cycle de l'eau

Ce qui manque ?

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Qualification de la demande
- _ Priorité à la loi de 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques
- _ Eau des WC (INRAE)
- _ Fertilisation + eau potable
- _ Financement de l'eau, coût usager versus investissement - L'eau paye l'eau
- _ Sensibilisation des usagers à tout âge
- _ Usage de l'eau de pluie
- _ Des eaux non conventionnelles
- _ Question du ruissellement = co-bénéfice
- _ Solidarité et conflits territoriaux
- _ Tarification progressive et droit à l'eau
- _ Retour études du CEREMA
- _ Mobilisation des habitants - comme l'énergie (ex. agence de l'eau de Seine et Marne)
- _ Aménagement différent
- _ Communication via la facture (analyse et pistes de réduction)
- _ Subventions
- _ WC Toilettés sèches dans les parcs et jardins par exemple

- _ Etat (réglementation)
- _ Organisation de jardiniers (économie en eau et eaux vertes)
- _ Sachants : dire comment faire dans les mairies
- _ Secteur immobilier (différences de consommation et piscines)

Métropole : Schéma directeur de l'eau potable / Etudes sur la ressource et les prélèvements / Economies d'eau dans les parcs et piscine / Désimperméabilisation

Atelier — Réduire l'artificialisation des espaces naturels — Co-animation : Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central

Ce qui manque ?

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Sensibilisation en commençant par les enfants, pédagogie
- _ Documents d'urbanisme + contraignants
- _ Sensibilisation et formation des acteurs de la construction
- _ "Moins, c'est mieux"
- _ La connaissance du ou des sols
- _ Mutation des modèles de construction
- _ Disposer d'EDL de ce que peut être réurbaniser les friches et le bâti
- _ Montrer de nouveaux modèles

- _ Facilitateurs
- _ Médias Financeurs
- _ Elus motivés
- _ Acteurs économiques
- _ Législateurs

SCOT Espaces Naturels Sensibles : à la fois protection et captation / Gestion de biodéchets - reconstruction des sols

Ce qui manque ?

- _ Des lieux de rencontre (pour renforcer les liens et une information de proximité)
- _ Connaissance des alternatives (projets avec des valeurs qui nous rassemblent)
- _ Opportunités
- _ Méthodes de co-construction (questions d'asymétrie élus-acteurs)
- _ Partage de sens sur les perspectives)
- _ Massification et renforcement ou pérennisation des bonnes pratiques)
- _ Economie plus équitable, plus démocratique.

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Médiateurs
- _ Place des bénéficiaires
- _ Syndicats professionnels (davantage que les entreprises seules)
- _ Chambres consulaires (CCI, CCA, CRESS)
- _ Mobilité durable et solidaire
- _ Ressourceries Tiers-lieux
- _ Espaces de vie sociale
- _ Bistrot de campagne
- _ Sécurité sociale de l'alimentation

Atelier — Réduire les émissions de polluants atmosphériques — Co-animation : ATMO AuRA

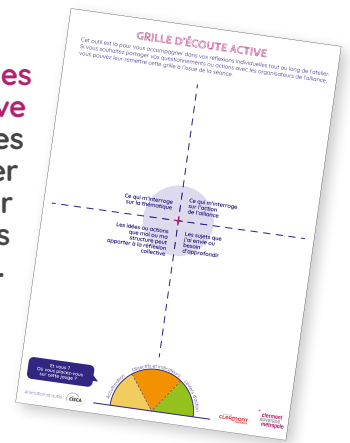
Ce qui manque ?

- _ On a un Plan de protection de l'atmosphère (PPA) à l'échelle de la métro et ça marche
- _ **Agriculture** (Question des engrais azotés)
- _ **Forêt** (Mode de gestion)
- _ **Tertiaire** (télétravail)
- _ **Résidentiel** (Question d'architecture et de conception — sensibiliser les professionnels) + Fonds Air-bois + Action sur les chauffage au bois)
- _ **Industrie** (Limiter les fuites + Logistique du dernier kilomètre.)
- _ **Sensibilisation** (Sur l'air intérieur / école —Pédibus + Indicateurs plus simples avec une pondération des enjeux)
- _ **Transport** (Taille des voitures + pédibus)
- _ **Déchets** (Interdiction du brûlage / Installation de stockage des déchets)

Ceux qui manquent ? Actions des partenaires

- _ Associations de parents d'élèves
- _ Coopératives d'agriculteurs
- _ CLCV (info et sensibilisation des citoyen-ne-s)
- _ Coopératives de professionnels et de thermiciens
- _ Transporteurs et logistique
- _ Lobbies ?
- _ Architectes (conception) et secteur de la construction
- _ Santé Publique France
- _ Orbimob
- _ Vélocité 63
- Métropole** : Zone à faible émissions (ZFE) + Soutien à la décarbonation des véhicules
- SMTC** : Inspire, Covoiturage Auvergne (réduction du trafic, lien social, flexibilité)
- La Poste**: Dernier kilomètre, vélos cargo, Forêt urbaine, optimisation des tournées
- Orbimob** : "challenge mobilité"
- ATMO** : Cartes stratégiques + Les panneaux « girafes » qui ne font qu'une moyenne des 24h.
- Industrie** : Stations maison pour un suivi local

Quelques réflexions individuelles issues des grilles d'écoute active utilisées pendant la séance. Ces grilles permettaient aux participants de noter leurs interrogations, ou encore leur besoins d'approfondissement sur les sujets discutés en groupe.



Quelle vision de la compensation ? Sommes-nous dans une société qui sacralise la nature ?

Les jardins partagés comme une vision collective autour de la nature (vers le co-jardinage ?)

Enjeu de renaturation dans les projets d'urbanisation.

Que répondre aux demandes de « développement économique » ?

Trop de densification ?

Comment justifier d'une compensation à l'échelle du parc d'un bailleur social ? Cela interroge sur la nécessaire densification (surélévation, opérations d'acquisition-amélioration, travail sur les friches)

Besoin d'une véritable approche systémique : que la biodiversité soit intégrée comme un enjeu à prendre en compte dans l'ensemble des secteurs qui pourraient l'impacter.

Expérimenter de manière guidée les outils du Donut. (peut-être à petite échelle, comme dans un quartier)

Il y a besoin de renforcer le volet sobriété.

Comment prendre en compte l'enjeu de transition agricole et alimentaire ? Sera-t-il transversal ? (cela ne semble pas pris en compte dans l'axe réduction des gaz à effet de serre)

Sur la transition solidaire, on transitionne vers quoi ? On lutte contre quoi ? Contre qui ? Par exemple, comment faire avec des acteurs qui participent à la destruction de la biodiversité ?

Besoins fondamentaux à prendre en compte. Comment les remplir ? (se nourrir, se chauffer, se loger, se soigner ?)

Sur la biodiversité, prendre en compte la disparition des habitats dans certains projets (carrières, photovoltaïque au sol...)

Avec l'eau, se méfier du techno-solutionnisme pour aller vers des solutions fondées sur la nature.

Encourager l'autodétermination des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour une distribution utile et démocratique des enveloppes de subvention à la création de coopératives.

Il n'y a pas que les questions d'économie sociale et solidaire dans la transition solidaire. Il faut travailler sur les manière de communiquer, faciliter les liens et les expérimentations locales.

Laisser place à l'expérimentation.

Quelle place aux publics en situation de précarité dans les questions environnementales ?

Transition juste ou solidaire ?

Une chose est sûre, pas de transition solidaire sans implication citoyenne.

Où allons-nous ?

L'Alliance pour la transition écologique et solidaire, initiée par Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand, visait initialement à **fédérer les acteurs du territoire autour d'engagements communs** sur les enjeux de transition écologique. Cependant, le processus participatif a progressivement évolué **vers un modèle plus participatif qui vise la coopération territoriale.**

Dès lors, l'avenir de l'Alliance évolue vers **une volonté d'engager les acteurs du territoire dans un véritable processus de co-construction d'une politique publique.** Celle-ci s'incarnerait dans une feuille de route territoriale pour la transition écologique et solidaire portée par tous les membres de l'Alliance.

Très concrètement, afin d'arriver à une démarche de co-construction il est envisagé de procéder en deux étapes.

OÙ ALLONS-NOUS ?

1 | Créer une culture commune (2024)

Depuis un an l'Alliance se réunit une fois par mois autour des trois objectifs précédemment évoqués. Cette première année de l'Alliance vise à créer un collectif d'acteurs ayant un **même niveau d'information** autant sur les enjeux et constats concernant la transition écologique et solidaire que dans les stratégies et solutions à apporter.

Cette première année vise à ce que les membres de l'alliance puissent partager un **fort niveau d'interconnaissance** afin de mieux se comprendre et mieux travailler ensemble.

2 | Coconstruire une feuille de route partagée (2025)

La deuxième année de l'Alliance nous amènera sur une dimension davantage participative afin de produire ensemble **une feuille de route et un plan d'action partagés.** Cela nécessitera le recours à des méthodes d'intelligence collective tant pour faire émerger les pistes d'action que pour valider collectivement chaque axe stratégique.

Cette année-là visera à faire converger les stratégies et actions propres aux acteurs membres de l'Alliance et une stratégie territoriale partagée. **Cette nouvelle stratégie devra se doter d'une capacité à coordonner les actions projetées et une évaluation au long court de la réalisation de ses actions.**

Alliance

Transition Ecologique et Solidaire